

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 33 (1925)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Curieuse pierre tombale  
**Autor:** Reymond, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-26419>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dissantz ausditz exposantz Confreres laboueurs ces presentes lettres doltroy et permission ausquelles avons appendu Nostre scel Acoustume sans toutefois daultung Nostre prejudice de Noz Ny des Nostres et faittes signer par le Notaire soubsigne Que sont estees faittes et passees L'an mil six centz et dix sept et le second Jour du moys de Mars.

---

## CURIEUSE PIERRE TOMBALE

---

Le Musée historiographique vaudois possède le relevé de l'inscription d'une pierre tombale découverte au Grand Lorion près d'Angers, et qui nous intéresse par son libellé et par son objet. Voici le titre de cette inscription :

« Arreste passant pour admirer les arrests du Ciel et les divers passages de la vie.

Cy gist Andreas Frederic Fourneter, gentilhomme originaire de Losanne en Suisse et gouverneur de Monsieur le chevalier Barington dillustre maison angloise avoit passé la plus grande partie de sa vie en passant d'un pais dans l'autre il avoit quitté sa patrie pour aller en Angleterre, de là il passa en France l'année passez pour repasser par son pais encore plus outre mais sans passeport c'est pourquoi la mort arresta ses pas tout court Angers et au lieu de pousser son voiage plus loing il fut reduit en poussiere au dernier iour de ianvier mil six cens quatre vingts neuf. »

André-Frédéric Fourneter, citoyen de Lausanne, était le fils aîné de Jean Fourneter, coseigneur de Saint-Barthélemy et châtelain de Poliez-le-Grand, et de Madeleine de Goumoëns. Il était né en 1653, fit ses études à Lausanne, puis à Genève en 1666, d'où il alla en Angleterre. Il publia, à

Oxford, en 1673, une dissertation théologique. Il était frère du bisaïeul du commandant Forneret, le patriote républicain de 1798, auquel on va élever un monument à Bex.

(Communiqué par M. M. Reymond.)

---

## CHRONIQUE

---

La *Gazette de Lausanne* du 29 mars 1825 contient la mention suivante :

« M. Joseph Turot, homme de lettres, ancien secrétaire général du ministère de la police, et ci-devant rédacteur de la *Gazette de France*, est mort le 23 mars à Paris. C'est lui qui fit cette courte épigramme qui fut répétée d'un bout de la France à l'autre :

La pauvre Suisse qu'on ruine  
Voudrait bien que l'on décidât  
Si Rapinat vient de rapine  
Ou rapine de Rapinat. »

Cette épigramme, qui rappelle les plus mauvais jours de la République helvétique, a généralement été attribuée au Doyen Bridel, mais le rédacteur de la *Gazette*, Ant. Miéville, qui avait pris part aux révolutions de France et de Suisse, devait, semble-t-il, connaître la vérité.

---